



**Public cible :**

Agents CAF investis dans la CTG (principalement Chargés de Conseil et Développement et Travailleurs Sociaux).

**Pré-requis :**

Aucun pré-requis

**Modalités pratiques**

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Chantiers locaux

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:

€

**Modalités animation :**

En présentiel

**Intervenant :**

Formateur expert

**Effectif :**

un groupe d'agents Caf 34

# Développer des Territoires d'Impact Collectif et construire l'animation de la coopération territoriale via la « saison 2 » des CTG - CAF

MAJ : Mardi 01 août 2023

**Objectifs professionnels :**

Mettre en œuvre une démarche concrète permettant d'enclencher un processus de préparation à l'accompagnement des Chargés de coopération territoriale

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Convenir d'une démarche méthodologique permettant de s'emparer d'un enjeu complexe et de générer des effets concrets et significatifs sur la population à l'échelle d'un territoire de projet, en : o S'initiant à l'Approche Orientée Changement o S'accordant sur une approche intégrée à l'échelle des territoires ciblés
- Développer les conditions d'une coopération renforcée entre partenaires, au service des changements visés, en : o Préparant le renforcement du travail associé entre Chargés de coopération territoriale (Collectivités) et Chargés de Conseil et Développement (CAF), o Identifiant des facteurs clefs de réussite d'une coopération territoriale durable, o Mesurant la nécessaire montée en compétences et en postures de l'animateur de la coopération territoriale (Chargé de Coopération Territoriale).

**Contenu :**

L'accompagnement formatif proposé se déroulera en 2 journées. Cet accompagnement visera la préparation d'un processus d'accompagnement au long cours susceptible de produire des effets concrets sur les processus de développement territorial et de coopération entre acteurs ainsi que sur la posture professionnelle Chargés de

coopération territoriale et des Chargés de Conseils et Développement.

Ainsi, lors de ces deux journées nous aborderons les notions d'Impact Collectif et d'approche orientée changement comme des facteurs clés de réussite d'une mobilisation intersectorielle durable. En outre, la question des ressources humaines mobilisées et de leur posture pour faire vivre cette coopération entre acteurs au service du développement des territoires donnera lieu à un temps de réflexion collective relatifs à la fonction de Chargé de Coopération Territoriale.

Phase 1	Objectifs de la séance d'accompagnement formatif	Contenus pédagogiques
Jour 1	<p>Convenir d'une démarche méthodologique permettant de s'emparer d'un enjeu complexe et de générer des effets concrets et significatifs sur la population à l'échelle d'un territoire de projet (bassin de vie).</p> <p>S'initier à l'approche orientée changement (AOC)</p> <p>Aborder le concept de territoire d'impact collectif</p>	<p>Méta-plan autour de la notion d'impact social</p> <p>Identification des éléments nécessaires à une mesure d'impact</p> <p>Présentation de l'AOC + exercices</p> <p>Acculturation au TIC (Territoire d'Impact Collectif) - Vivre un processus de « Territoire d'Impact Collectif »</p>
Jour 2	<p>S'accorder sur ce que l'on entend par « Coopération territoriale ».</p> <p>Identifier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs.</p>	<p>Identifier les facteurs clés de réussite de la coopération.</p> <p>Coconstruire les conditions permettant la pleine expression de ces facteurs de réussite.</p> <p>Passer de la coordination à l'animation de la coopération.</p> <p>Amorcer la construction d'un socle commun de référentiel de mission du Chargé de Coopération Territoriale.</p>

Ces deux journées initieront une première réflexion sur la place, le rôle et les missions du Chargé de Coopération au service de l'animation de la coopération entre acteurs ainsi que sur le travail associé entre Chargés de conseil et développement CAF et Chargés de coopération territoriale. Elles permettront d'apprécier un processus de « Territoire d'Impact Collectif ». En outre, les Chargés de Conseil & Développement CAF partageront une méthodologie de projet agile et évolutive privilégiant les

résultats aux objectifs et facilitant la mesure d'impact social.

Attention, le propre d'une démarche participative réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe en formation. Aussi, les contenus présentés ci-dessus sont susceptibles d'évoluer au fil de la progression des participants et en concertation avec ceux-ci.

Au travers de ces 2 journées, nous nous inscrivons bien dans un processus d'accompagnement formatif. Les contenus reposeront donc sur des situations réelles en cours. Les objectifs et les contenus sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche.

---

**Méthodes mobilisées :**

Cette démarche d'accompagnement formatif « *propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe <sup>[1]</sup>* ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

**Elle se traduit ainsi par :**

- **Une conduite participative du projet de formation :**

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux

questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer. Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les participants à l'accompagnement formatif.

---

[1]

— « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

---

#### **Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux



---

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**